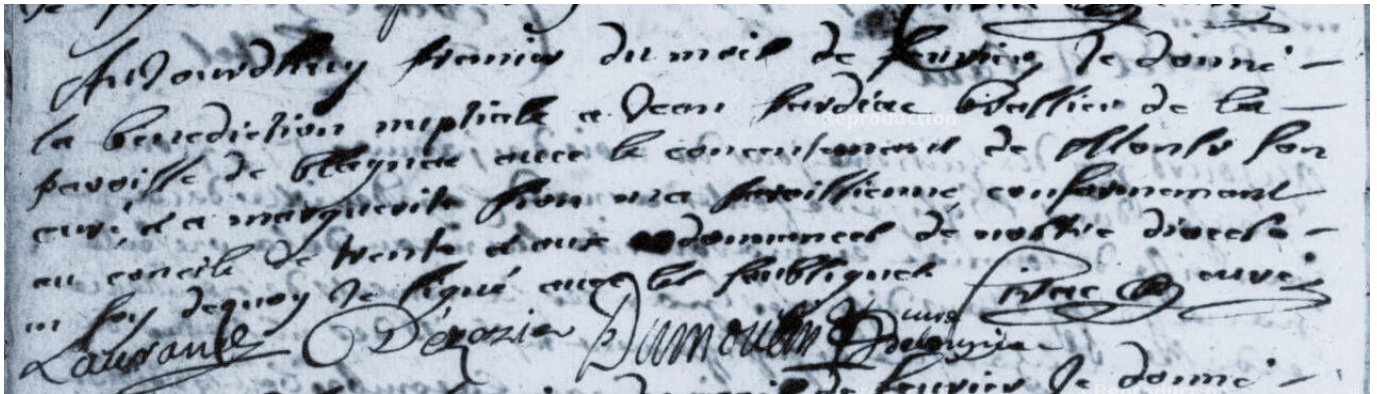


L'an mil Sept Cent Soixante quatre Le 5<sup>me</sup> de Cinq  
 Jours de Juillet après la cérémonie des fiançailles faites à  
 notre église en présence de mon Curé entre Jean Pardiac  
 Thonnelier natif de la paroisse de Foutet et habitant  
 La paroisse de St. Maurice, fils légitime à Jean Pardiac  
 Et Marguerite fille d'une part, Et Anne Coursan habitant  
 de la présente paroisse fille légitime à feu Guillaume  
 Coursan Et Marg<sup>te</sup> Montine son père l'autre d'une part  
 Et après que les Baux de leur futur mariage ont été  
 publiés aux messes de paroisses pendant trois dimanches  
 Consensifs dans l'église de Jean Et celle de Foutet Et  
 n'ayant aucun empêchement par les Curés de Foutet  
 Des P<sup>res</sup> Curés, Sans qu'on ait découvert aucune objection  
 Je Soussigné Curé de notre Dame de Jean Cens  
 ayant participé à la bénédiction nuptiale avec les Paroissiens  
 présents par le S<sup>me</sup> Eglise Catholique Apostolique Et  
 Romaine Expressément de Jean Pardiac frère, Raymond  
 Bidouret Beaufrère du défunt, Pierre Coursan autre  
 Coursan frère, et de Pierre Joseph Pierre Barron oncle  
 Et de Louis Baudet no<sup>te</sup> et de Pierre Montine  
 autres Enfants de C<sup>es</sup> Pardiac Et de Pardiac frère  
 Anne Coursan Epouse Raymond Bidouret  
 Collés par Pierre Louis Baudet  
 Mapien Tabarthe curé

Mariage de Jean Pardiac et Anne Coursan, le 5 juillet 1774 à Pian-sur-Garonne, Gironde

<https://archives.gironde.fr/ark:/25651/vta7911ba9b6e746912/daogrp/0/24>



Mariage de Jean Pardiac et Marguerite Pion, le 01-02-1735 à Fontet, Cultes, Gironde (33170)

<https://archives.gironde.fr/ark:/25651/vta8618d75813a1b802/daogrp/0/12>

Recherches par Denis Savard, novembre 2022.